

# L'Intercom'

n°2-2018



Communauté de Communes  
*Canaux et Forêts en Gâtinais*

## Bulletin d'informations de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais



Photo réalisée par Michel Le Roux

### Centre Socioculturel « Espace des Etangs » de Nogent-sur-Vernisson



### Signature par Hugues Saury d'une convention triennale

Page 5

# LE MOT DU PRÉSIDENT

**Chers concitoyens,**

Notre nouvelle communauté de communes « Canaux et Forêts en Gâtinais », 38 communes, 28 500 habitants, issue de la fusion des trois Communautés de Communes : Bellegarde, Lorris et Châtillon-Coligny, a bientôt 15 mois d'existence.

2017, première année de fonctionnement ; il a fallu certes un peu de temps à chacun pour trouver ses marques. Nous avons appris à nous connaître, à orienter un travail en commun pour un intérêt commun. Se retrouver au-delà de nos différences pour mener à bien nos missions.

La mise en marche d'un tel territoire, pour réussir, sollicite la participation et l'engagement de tous, élus et agents. Nous sommes tous prêts à relever le défi.

Nous n'avons pas moins de 10 compétences obligatoires et optionnelles, qui vous sont décrites dans les pages suivantes, à mettre en place, à faire fonctionner, ou à harmoniser sur le territoire.

L'année passée fut une année de grands changements et d'intenses activités ; 13 réunions du conseil communautaire ; 24 réunions de bureaux et plus de 50 réunions de commissions.

L'équipement, le maintien et le développement des services à la population font partie de nos directives, dans un souci d'équité sur l'ensemble du territoire, tout en gardant la maîtrise budgétaire.

Un projet de territoire va être élaboré, dans lequel toutes les compétences seront reprises, ce qui nous conduira à investir plus largement dans nos actions et tracera la feuille de route de la Communauté de Communes pour les années à venir.

Les enjeux sont de taille, c'est avec un esprit de concertation et de responsabilité que j'y fais face avec les élus du territoire.



**Le Président  
Albert FEVRIER**

## SOMMAIRE

Le Mot du Président	page 2
Les Compétences	page 3
A la Une	page 5
Les commissions en action	page 6
Répertoire des Services	page 12

Rédaction du Journal d'information « L'Intercom' »  
Numéro 2—2018 - Commission Communication

Directeur et responsable de la Communication :  
Monsieur Albert Février—Président

Photographies réalisées par :  
La Communauté de Communes  
Canaux et Forêts en Gâtinais

Tirage à 14 000 exemplaires  
N° ISSN 2556-7071

Impression du bulletin : Sarl I.D.B.  
45270 Quiers sur Bezonde  
Tél. : 02.38.90.20.77

# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, c'est une structure administrative regroupant plusieurs communes dans un seul projet de territoire. Pour mener à bien ce projet, elle exerce différentes compétences qui lui sont transférées par les communes.

## COMPETENCES OBLIGATOIRES

Les compétences obligatoires sont définies par le Code Général des Collectivités Territoriales et sont les mêmes pour toutes les communautés de communes.

### **Développement économique**

- zones d'activités du Bellegardois, du Pays de Lorris, les Ecorces à Châtillon-Coligny, la Bonne Dame à Sainte Geneviève-des-Bois, Prés la forêt à Nogent-sur-Vernisson, les Haies de Châtillon à Montcresson, les Rosses à Saint-Maurice-sur-Aveyron, Chantereine à Ladon, zones à Quiers-sur-Bezone, la Genetière à Nespoy, la zone du Bussoy à Varennes-Changy et les dentelles à Lorris
- soutien aux activités économiques et commerciales
- promotion touristique : offices de tourisme



### **Aménagement de l'espace**

- participation à l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale)
- élaboration d'un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) sur l'ensemble des 38 communes
- zones d'aménagement

### **Collecte des déchets**

- adhésion aux syndicats : collecte de la redevance via la trésorerie



### **Gestion des milieux aquatiques**

- adhésion au GEMAPI

### **Aires d'accueil des gens du voyage**

## COMPETENCES OPTIONNELLES

Les communes choisissent parmi une liste les compétences optionnelles qu'elles souhaitent transférer à la communauté de communes.

### **Action sociale**

- petite enfance : RAM, Halte-garderie « Les Petits Poucets »
- enfance-jeunesse : ALSH, SLAC, actions en faveur des collégiens (subventions)
- santé : maisons de santé pluridisciplinaires
- soutien à certaines associations sociales
- maisons de services au public



### **Protection et mise en valeur de l'environnement**

### **Politique de logement social**

- conduites d'OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat)
- PLH (plan local d'habitat)
- gestion d'un parc de logement social

### **Equipements culturels, sportifs et scolaires**

Culturels → Espace Colette à Sainte-Geneviève-des-Bois, Espace des Etangs à Nogent-sur-Vernisson

Sportifs → Bassin cantonal de natation, complexe sportif et dojo sis à Lorris, salles sportives intercommunales à Varennes-Changy, gymnase, stade Henri Leverne et dojo sis à Châtillon-Coligny, bassins d'apprentissage fixes sis à Châtillon-Coligny et à Saint-Maurice-sur-Aveyron

Scolaires → Ecoles maternelle et élémentaire avec restaurant scolaire à Bellegarde, écoles maternelle et élémentaire avec restaurant scolaire à Ladon, garderie à Ladon, école élémentaire à Quiers-sur-Bézonde

### **Voirie d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire**



## **COMPETENCES COMPLEMENTAIRES**

Les communes peuvent aussi transférer des compétences complémentaires à la communauté de communes.

### **Politique de développement culturel**

- programmation culturelle
- PACT (projet artistique et culturel du territoire)
- soutien aux écoles de musique



### **Transport**

- organisateur au 2<sup>ème</sup> rang du transport scolaire
- transport solidaire

### **Actions sportives à destination des scolaires**

### **Eclairage public sur les 12 communes du Châtillonnais**

### **Participation à la construction d'une gendarmerie à Châtillon-Coligny**

### **SPANC (service public d'assainissement non collectif) sur l'ensemble du territoire**

### **Mise en place d'une politique de développement touristique et gestion d'une halte nautique à Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-bois**

# A LA UNE

## Signature par Hugues Saury d'une convention triennale

Vendredi matin 27 octobre 2017, au siège de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, a eu lieu la signature du volet 2 du dispositif de soutien aux territoires.

Pour les communautés de communes, un fond départemental de soutien aux projets structurants, doté de 15 millions d'euros, a été créé pour la période 2017-2019.

Pour la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, quatre projets ont été retenus pour un montant total de 1.460.000 €.

- Ecole de Ladon : 600.000 € pour sa réhabilitation (fin des travaux fin 2021).
- Gendarmerie de Châtillon-Coligny : 260.000 € pour la réalisation des bâtiments techniques et des aménagements extérieurs (livraison prévue fin 2019).
- PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : 70.000 € pour sa réalisation (le projet devant être définitivement approuvé en novembre 2021).
- Maison de services au public de Châtillon-Coligny : 530.000 € pour sa création (travaux terminés fin 2020).

Le président Hugues Saury et le président Albert Février ont signé le document officiel en présence de Frédéric Néraud, Marie-Laure Beaudouin, Alain Grandpierre et de nombreux élus (voir photo en première page).

## Ouverture d'une maison de services au public à Bellegarde

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais accueille désormais, dans ses locaux, une Maison de Services Au Public. Elle est l'aboutissement d'un travail commun effectué en concertation entre les élus de la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais et les partenaires : Pôle emploi, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), la MSA (Mutualité sociale agricole), l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), la MJD (Maison de Justice et du droit), le Département et la préfecture.

La Maison de Services au Public a principalement pour mission :

- ◆ L'accueil, l'information et l'orientation du public
- ◆ La mise en relation des usagers avec les partenaires
- ◆ L'accompagnement des usagers pour l'utilisation des services en ligne des partenaires
- ◆ L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, qu'elles concernent la famille (CAF), la santé, la retraite, l'emploi (comme par exemple l'aide à inscription sur le site de Pôle Emploi ou pour faire sa déclaration mensuelle), le logement (L'ADIL peut vous conseiller au sujet de la location, les contrats, les prêts, etc.), l'Accès au droit (la Maison de Justice et du Droit peut vous conseiller sur vos droits dans vos litiges de la vie quotidienne). Vous avez également la possibilité de faire vos demandes de permis de conduire et de certificat d'immatriculation sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr).



## Un lieu unique pour répondre aux besoins des usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne.

La Maison de Services au Public de Bellegarde permet d'être accueillie par un agent, Mme Suzan Erol, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics en un même lieu.

Des ordinateurs (avec accès internet), une imprimante, un téléphone et une borne de visioconférence (pour communiquer avec les différents partenaires) ainsi que de la documentation sont à la disposition des usagers.



Mme Suzan Erol vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, au 4 avenue de la quiétude - 45270 BELLEGARDE (Tél. : 02.38.90.90.75).

# LES COMMISSIONS EN ACTION

## Commission Petite Enfance, Enfance-jeunesse et Sport

### **Une politique Enfance-Jeunesse à définir**

Les travaux menés par la commission enfance-jeunesse ont été denses en 2017. Ils ont permis la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour la définition de la politique enfance-jeunesse.

### **Prise de compétence scolaire et périscolaire reportée**

Une étude sur le transfert de la compétence scolaire et périscolaire a été menée : les maires réunis en conférence des maires ont décidé pour le moment de reporter cette prise de compétence.

### **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), une harmonisation en bonne voie**

Concernant les Accueils de Loisirs, les travaux ont porté sur l'harmonisation du règlement intérieur et l'harmonisation des tarifs, l'harmonisation du fonctionnement et des périodes d'ouverture. Les travaux vont continuer sur l'année 2018 pour finaliser le transfert de la compétence ALSH sur le Bellegardois qui était jusqu'alors de compétence communale avec gestion associative.

La modification des rythmes scolaires a nécessité une adaptation rapide du service d'accueil des enfants dans le cadre des Accueils de Loisirs.

### **Un service en direction des adolescents en cours d'extension à l'ensemble du territoire**

Concernant les ados, un groupe de travail a été constitué. Le service a été étendu aux ados de l'ensemble du territoire par le biais d'interventions des animateurs au sein des collèges en travaillant sur la mise en place de projets. L'année 2018 permettra d'approfondir les réflexions pour étendre les interventions par d'autres actions à définir.

### **Sport : une politique en cours de définition**

L'année 2017 a vu la création d'un groupe de travail sport pour permettre de définir la politique sportive dans le cadre de l'enfance jeunesse. La fin de l'année a permis de réaliser un bilan des équipements sportifs présents sur l'ensemble du territoire ainsi que les actions déjà menées sur le temps scolaire à l'échelle de l'intercommunalité.

### **Bâtiment Jeunesse à Lorris : une belle réalisation pour une politique de projets**

L'aménagement du Bâtiment jeunesse sur Lorris a permis de regrouper une partie du service jeunesse et offre un lieu de rencontres tant pour des ateliers RAM, que pour les ALSH et les Ados. En ce qui les concerne, la fréquentation a augmenté : des jeunes ont trouvé un lieu de rencontres et peuvent travailler sur des projets.



### **Appui à la parentalité : des actions avec des résultats encourageants**

Concernant les actions d'appui à la parentalité, les ateliers d'accueil parents enfants déjà existants à Bellegarde ont pu être pérennisés grâce à l'intervention d'un prestataire en lien avec l'association « L'École des Parents et des Educateurs » (EPE). Dans le cadre de la

Semaine de la Parentalité, une conférence a été organisée en partenariat avec la CAF et l'École des Parents et des Educateurs : le thème portait sur les jeunes et les écrans.

### **Halte-garderie et Relais d'Assistants Maternels**

Le règlement intérieur de la Halte-garderie a été actualisé. Les trois Relais d'Assistants Maternels (RAM) ont mis en place une plaquette commune, un règlement intérieur commun et utilisent un logiciel commun.

### **Un programme chargé pour l'année 2018**

Le programme de l'année 2018 s'annonce également chargé et a démarré avec le travail sur le transfert de la compétence « gestion des accueils de loisirs » sur le Bellegardois : des travaux vont être menés afin de rapprocher le fonctionnement de l'ensemble des Accueils de Loisirs. Avec les résultats d'un questionnaire qui sera transmis, la définition de la politique sport va être proposée. Enfin, un partenariat avec la CAF va également permettre d'initier un travail sur l'élaboration d'un Projet Educatif Local (PEL). Un PEL est une politique éducative au service du territoire. Il mobilise tous les acteurs locaux et institutionnels de l'éducation autour d'un projet commun en direction des enfants et des jeunes.



## Commission Urbanisme et Habitat

### Un PLU intercommunal

Par délibération en date du 09/09/2017, le Conseil Communautaire a décidé le lancement du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** sur le territoire de la Communauté de Communes Canaux et forêts en Gâtinais comptant 38 communes.

En application combinée de la loi ALUR du 27/03/2014, qui a inscrit la compétence PLU dans le bloc des compétences obligatoires des communautés de communes, et du code général des collectivités territoriales (art. L 5211-41-3 III), qui précise qu'en cas de fusion les compétences obligatoires existant avant la fusion sont exercées par le nouvel établissement sur l'ensemble de son territoire, la Communauté de Communes se voit donc dotée de cette compétence obligatoire au jour de sa création.

Alors que la Loi Egalité Citoyenneté introduit la possibilité d'une période transitoire de 5 ans pour lancer l'élaboration du PLUi, il y a eu volonté de la part des élus membres de la gouvernance intercommunale de lancer sans plus tarder ce travail d'envergure.

### Service Intercommunal de l'Habitat



Le Service Intercommunal de l'Habitat, opérant depuis novembre 2016 sous l'égide de l'ancienne communauté de communes du Bellegardois,

vous propose, sur le pôle de Bellegarde – 4 rue Quiétude - un service d'accueil et d'information, ainsi que son guichet enregistreur pour vos demandes de logement social. **Il reçoit le public du lundi au jeudi, et le vendredi matin, après un premier contact téléphonique (02.38.95.73.67).**

Conséquence de la fusion, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de 3 communautés de communes, dont l'intercommunalité du Bellegardois, cette compétence « habitat » se voit élargie à l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Une concertation va être menée, courant 2018, avec les collectivités du secteur de Lorris, dans un premier temps, compte-tenu du fait qu'un guichet enregistreur fonctionne déjà sur la commune de Lorris afin de pouvoir étendre son fonctionnement sur les communes environnantes.

En ce qui concerne le secteur de Châtillon-Coligny, aucun guichet communal n'étant efficient, une autre stratégie sera étudiée en temps voulu, de manière à ce que les habitants de ce secteur puissent également bénéficier d'un fonctionnement de proximité.



Le PLUi,  
une co-construction

### Qu'est-ce qu'un PLUi ?

C'est un document d'urbanisme qui formalise, dans des règles d'utilisation du sol, le fonctionnement et les enjeux du territoire intercommunal.

Il est le fruit d'une association avec les communes, les personnes publiques associées amenées à formuler des observations et propositions sur tout projet entrant dans leur champ de compétence, et d'une concertation avec la population.

### Quel est l'objectif du futur PLUi ?

Disposer d'un outil *consensuel* tourné vers l'avenir, qui permettra à la fois de maîtriser les ressources foncières, de préserver et de mettre en valeur les atouts du territoire (patrimoine architectural, environnemental, paysager, culturel, touristique, économique).

**La procédure d'élaboration, faite de plusieurs étapes incontournables, dure environ 3 ans.**

**Une communication régulière sera effectuée auprès de la population dans l'Intercom'.**



Développement des atouts  
Zones bâties, naturelles et agricoles  
Protection de l'environnement  
Développement économique  
Production de logements

Le PLUi, une vision prospective du territoire de 10 à 15 ans

### Qu'est-ce qu'un guichet enregistreur ?

La demande de logement est inscrite électroniquement sur le Serveur national d'enregistrement, et les pièces justificatives scannées sont annexées.

Une fois enregistrée, l'inscription donnant droit à une attestation, votre dossier est consultable par tous les bailleurs sociaux du département. A noter que **l'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution d'un logement.**

Le formulaire de demande de logement est disponible auprès de la Communauté de Communes, ainsi que chez les bailleurs sociaux.



Vous pouvez également le télécharger sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Ou le remplir en ligne sur le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

**Coordonnées du service : [habitat@comcomcfg.fr](mailto:habitat@comcomcfg.fr)**

**Tél. : 02.38.95.73.67**

## Commission SPANC et du cycle de l'eau

### Qu'est-ce que le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public chargé de :

- Contrôler tous les systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif
- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

L'obligation des contrôles est imposée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.



Conformément à la délibération de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais du 06 juin 2017.

### Service de vidange

L'entretien de la filière d'assainissement non collectif est fondamental pour garantir l'efficacité et la longévité du système de traitement. Les prétraitements (bac à graisses, fosse septique, fosse toutes eaux...) doivent être vidangés régulièrement par un professionnel afin d'éliminer les matières de vidange dans des sites de traitement adaptés.

La périodicité de vidange doit être adaptée à la hauteur de boue, qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile de la fosse.

Pour certains dispositifs de traitement agréés, cette hauteur maximale de boues a été fixée à 30% du dispositif à vidanger. Cette information concernant la hauteur de boues est précisée dans les avis relatifs à l'agrément des dispositifs de traitement.



### Les missions du SPANC de la Communauté de Communes canaux et Forêts en Gâtinais :

Les missions du SPANC comprennent :

- le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités
- le contrôle diagnostic de l'existant
- le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants
- la mise en place d'un service de vidange.

Les contrôles pour l'année 2018 seront réalisés par la Société A.C.E. Assainissement.

Les vidanges pour l'année 2018 seront réalisées par la société SGA J. Meyer.

Redevance pour le contrôle de diagnostic initial et le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : **forfait de 120,00 €/contrôle**

Redevance pour le diagnostic vente : **forfait de 120,00 €**

Redevance pour contrôle de conception : **forfait de 50,00 €**

Redevance pour contrôle de bonne exécution : **forfait de 100,00 €**

Redevance pour contre-visite : **forfait de 100,00 €**

Redevance pour déplacement infructueux : **forfait de 50,00 €**

Pénalité financière en cas d'obstacle mis à l'accomplissement des contrôles : **240,00 €** (majoration de 100,00 € du montant de la redevance)

La Communauté de Communes met à la disposition des 38 communes du territoire, un service de vidange des installations d'assainissement non collectif à des tarifs préférentiels. Des campagnes de vidange sont prévues en mars, juillet et octobre de chaque année.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir une convention de vidange que vous trouverez en mairie des 38 communes du territoire, à la Communauté de Communes sur les pôles de Châtillon-Coligny, Bellegarde et Lorris ou sur le site internet : [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr). Les conventions sont à remettre à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais : pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny ou Lorris.

### Contact :

Pour toutes informations techniques, contactez la technicienne du SPANC : Carine VERMET  
Pôle de Lorris

155, Rue des Erables – B.P. 7 45260 LORRIS

Tél : 02.38.92.31.11 / Fax : 02.38.92.38.88 / Mail : [spanc@comcomcfg.fr](mailto:spanc@comcomcfg.fr)

## Commission Communication

La Commission Communication se réunit une fois par mois afin d'élaborer les documents sous la présidence de M. Daux. Les travaux réalisés depuis la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais ont été :

### ◆ L'organisation du concours pour la réalisation du futur logo

Le concours pour la conception de notre nouveau logo, ouvert aux habitants des 38 communes, a permis l'implication des usagers pour une meilleure identification de notre structure. Ce concours a été couronné de succès et nous avons reçu plus de 38 offres de logos. A l'issue d'une cérémonie organisée à l'Espace des Etangs, le logo vainqueur a été dévoilé aux habitants et dorénavant c'est lui qui identifiera notre nouvelle collectivité.



### ◆ La préparation d'un cahier des charges pour la réalisation du futur site Internet

Un cahier des charges a été élaboré en vue de la création d'un nouveau site internet pour cette nouvelle collectivité. Les trois sites existants des anciennes structures sont toujours actualisés mais cesseront dès la mise en ligne du nouveau projet, qui sera opérationnel à la fin du premier semestre 2018.

C'est la société Net15 qui a été retenue pour la création du site Internet et actuellement elle travaille à la réalisation du site. Vous pouvez dès à présent consulter à l'adresse suivante : <http://www.comcomcfg.fr> le nouveau site géré par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais. Chaque commune pourra nous communiquer de nouvelles informations.



### ◆ La conception d'un bulletin d'information pour notre communauté, appelé l'Intercom'



*La conception du premier numéro de l'Intercom' s'est focalisée sur un trombinoscope de tous les élus communautaires, cette action a permis aux usagers de prendre connaissance des diverses commissions et de mettre des noms sur des visages.*



Toutes ces actions visent à informer la population des réalisations communautaires et à promouvoir celles-ci. D'autres actions grand public seront élaborées comme des portes ouvertes, des événements en relation avec d'autres commissions, etc.

## Commission Développement Culturel et Touristique

### Tourisme

La Communauté de Communes est compétente en matière de promotion du tourisme et de gestion des offices de tourisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. La promotion du tourisme est assurée par les 3 offices de tourisme du territoire :

- ◆ Office de tourisme de Bellegarde, géré par la communauté de communes
- ◆ Office de tourisme de Châtillon Coligny, structure associative
- ◆ Office de tourisme de Lorris, structure associative.

Chacun des offices assure la promotion de son secteur (Bellegardois, Châtillonnois, Lorriçois), accueille et oriente les touristes, et propose également une information sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Dans le domaine du tourisme, la commission tourisme et culture a pour objectif, en 2018 :

- ⇒ De préparer la création de la structure support de l'office de tourisme intercommunal, à savoir une organisation unique présente sur les principaux pôles du territoire
- ⇒ De définir, avec l'ensemble des partenaires, le projet de développement et de promotion du potentiel touristique du territoire.

### Culture

Dans le domaine de la culture, la commission s'est donnée pour objectif de :

- ◆ Proposer une programmation culturelle variée et de qualité dans la salle à vocation culturelle de « l'espace des Etangs » à Nogent-sur-Vernisson.
- ◆ Proposer des événements culturels à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires du territoire. Elle propose cette année l'exposition de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la région Centre (FRMJC Centre) sur le thème des déchets, et un spectacle de théâtre interprété par la compagnie Ô Poulailler (cf page ci-contre).
- ◆ Mobiliser les organisateurs de manifestations culturelles autour du dispositif du Projet Artistique et Culturel de Territoire

### Programmation culturelle de l'année 2018

La Commission Programmation Culturelle se réunit régulièrement afin d'élaborer une programmation culturelle dans le Centre Socioculturel à Nogent-sur-Vernisson « l'Espace Des Etangs ». L'objectif de la Communauté de Communes est d'organiser au moins une manifestation par mois à Nogent-sur-Vernisson. Retrouvez toute la programmation culturelle de la communauté de communes sur notre site internet [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr).

#### Hommage à Didier Lockwood

Au mois de Février, nous avons eu l'honneur de recevoir Didier Lockwood qui est venu nous interpréter son récital « Tribute to Stephane Grappelli » accompagné de William Brunard et d'Adrien Moignard. Malheureusement, le célèbre violoniste de jazz français *Didier Lockwood* s'est éteint à l'âge de 62 ans le dimanche 18 février.



Nous avons pu accueillir fin janvier à l'Espace des Etangs une troupe Brésilienne « Tambores Nagô » qui nous a offert un spectacle haut en couleur.



# Calendrier des Manifestations

# 2018



## JANVIER

### Samedi 27

Soirée brésilienne, *Espace des Etangs*

## FEVRIER

### Samedi 10

Concert de jazz avec Didier LOCKWOOD, *Espace des Etangs*

## AVRIL

### Samedi 14

Concert de rock'n'roll « Swing Explosion »,  
*Espace des Etangs\**

## MAI

### Samedi 5

Master class « NeoGeofanatic », *Espace des Etangs\**

### Samedi 25

Concert « La ronde des fleurs », *EHPAD de Lorris*

## JUIN

### Samedi 2

Concert du Collectif de Musiciens, *Espace des Etangs\**

### Samedi 9

Initiation à la musique avec le bassiste du groupe  
AcouSting, *Espace des Etangs\**

### Samedi 16 et dimanche 17

Salon « Au fil du temps », *Espace des Etangs\**

### Samedi 30 et dimanche 1er juillet

Festival d'orgue et musique ancienne, *Eglise de Lorris*

## SEPTEMBRE

### Samedi 15,

Concert « Land of Genesis », *Espace des Etangs\**

## OCTOBRE

### 4 au 6

Les rencontres européennes médiévales, *Lorris*

### Samedi 27

Concert Chris « Whole Night Jazz Groove », Hommage à  
AL JARREAU, *Espace des Etangs\**

## NOVEMBRE

### Samedi 10

Concert de jazz « Mille et 1 fête », *Espace des Etangs\**

### Vendredi 16

Concert pop avec Ralf HARTMANN, *Espace des Etangs\**

## DECEMBRE

### Samedi 15

Concert Nice to rock you, *Espace des Etangs\**



### THEATRE:

**Samedi 17 mars:** « Le grand méchant renard »,  
par la Compagnie Jeux de Vilains, à la bibliothèque de  
Lorris (sur réservation)

**En mai et juin:** spectacle pour les écoles primaires,  
par la Compagnie Ô,  
à Lorris (du 22 au 24 mai et 4, 5 et 7 juin) et à Nogent-  
sur-Vernisson (28, 29 et 31 mai)

### EXPOSITIONS: « Où sont passés nos déchets »

**A destination des écoles**  
21 au 27 mars à Lorris  
4 au 10 avril à Nogent  
11 au 17 avril à Bellegarde

**Au public**  
24 et 25 mars à Lorris  
7 et 8 avril à Nogent  
14 et 15 avril à Bellegarde

*Le coin des enfants*

\*Espace des Etangs - Route de Bellevue - 45290 Nogent/Vernisson

# INFOS PRATIQUES SUR LES SERVICES

## Direction Générale des Services :

Delphine Courbier  
02.38.92.13.74

## Direction Générale Adjointe :

Virginie Fierdepied  
02.38.92.31.11

## Direction Générale Adjointe :

Sandrine Weber  
02.38.90.47.54

## Accueil/Secrétariat du pôle de Châtillon-Coligny :

Claudine Hommey—02.38.96.76.10  
[accueil.chatillon@comcomcfg.fr](mailto:accueil.chatillon@comcomcfg.fr)

## Accueil/Secrétariat du pôle de Bellegarde :

Virginie Dorchat—02.38.90.47.54  
[accueil.bellegarde@comcomcfg.fr](mailto:accueil.bellegarde@comcomcfg.fr)

## Accueil/Secrétariat du pôle de Lorris et secrétariat général:

Lucie Beluche—02.38.92.31.11  
[accueil@comcomcfg.fr](mailto:accueil@comcomcfg.fr)

## Services Techniques :

Responsable des Services Techniques : Philippe Amiard situé à Lorris  
Agents ST Châtillon-Coligny : Hubert Marchand, Helder Brazete, Pascal Haudiquet, Julien Grenot  
Agents ST Lorris : Jérôme Pommey, Antoine Vilain

## Service SPANC :

Responsable du SPANC : Carine Vermet, située à Lorris—[spanc@comcomcfg.fr](mailto:spanc@comcomcfg.fr)  
Secrétariat du SPANC : Christèle Bézilles, située à Châtillon-Coligny

## Service Voirie :

Responsable voirie : Fabien Edme situé à Lorris  
Agent voirie Lorris : Arnaud Jossin

## Service Urbanisme et habitat :

Responsable Urbanisme : Nathalie Courillon, située à Châtillon-Coligny—[instruction@comcomcfg.fr](mailto:instruction@comcomcfg.fr)  
Agents Urbanisme : Véronique Mokienko, Carine Vermet, Audrey Martinez, Isabelle Asselin  
Responsable Habitat : Véronique Mokienko, située à Bellegarde

## Service Enfance :

Responsable Service jeunesse : Valérie Guillon, située à Lorris  
Accueil Service Jeunesse : Valérie Colapinto, située à Lorris—[accueil.jeunesse@comcomcfg.fr](mailto:accueil.jeunesse@comcomcfg.fr)  
RAM Lorris, [ram.lorris@comcomcfg.fr](mailto:ram.lorris@comcomcfg.fr)  
Responsable RAM Bellegarde : Valérie Grau, [ram.bellegarde@comcomcfg.fr](mailto:ram.bellegarde@comcomcfg.fr)  
Responsable RAM Châtillon-Coligny : Marie-Claire Vankempen, [ram.chatillon@comcomcfg.fr](mailto:ram.chatillon@comcomcfg.fr)  
Responsable Halte-garderie Châtillon-Coligny : Adeline Chemin, [halte.garderie@comcomcfg.fr](mailto:halte.garderie@comcomcfg.fr)  
Agents Halte-garderie : Magali Bonnet, Amanda Pavie

## Service Jeunesse :

Responsable SLAC Lorris : Florent Jacquet, [slac@comcomcfg.fr](mailto:slac@comcomcfg.fr)  
Agents SLAC Lorris : Valentin Bureau, Sophie Dessenon  
*ALSH Lorris* : Fanny Lefevre, [alsh.lorris@comcomcfg.fr](mailto:alsh.lorris@comcomcfg.fr), Aline Coutellier, Séverine Pautre, Manon Rondeau  
*ALSH Thimory* : Sandrine Mercier, [alsh.thimory@comcomcfg.fr](mailto:alsh.thimory@comcomcfg.fr), Amanda Pavie, Frédéric Baton  
*ALSH Varennes* : Anaïs Minière, [alsh.varennes@comcomcfg.fr](mailto:alsh.varennes@comcomcfg.fr), Marine Leroy, Chantale Tinseau  
*ALSH Châtillon* : Accueil Service Jeunesse Châtillonnais, [alsh.chatillonnais@comcomcfg.fr](mailto:alsh.chatillonnais@comcomcfg.fr), Claudine Hommey  
Vincent Tessier, Jennifer Hubert, Alexandra Domond, Rudy Michel, Marine Michault

## Service sport :

Responsables Bassin de Natation Lorris : Mathieu Morlet, Séverine Fronteau  
Responsable Bassin de Natation St Maurice/Aveyron : Jean-Pierre Gomez  
Responsable Bassin de Natation Châtillon-Coligny : Corinne David

## Fonctions supports :

Ressources humaines : Elodie Houry-Rafert, située à Châtillon-Coligny  
Communication/Programmation culturelle : Claudine Hommey, située à Châtillon-Coligny  
Comptabilité et finances : Valérie Boin située à Bellegarde  
Marchés publics : Aurore Perrière, située à Lorris  
Maison de services au public : Suzan Erol, [maison.services@comcomcfg.fr](mailto:maison.services@comcomcfg.fr), située à Bellegarde